

Réunion publique  
Réduction des déchets



Comité des fêtes  
C'est reparti !



# Il était une Foy

décembre 2009 > N°7

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



## Edito

Bonjour à tous,

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2010.

Comme vous pouvez le voir à chaque parution de ce bulletin, une place prépondérante est donnée aux activités des associations. Je souhaite consacrer l'éditorial de ce 1<sup>er</sup> numéro de l'année pour encourager toutes les bonnes volontés qui favorisent les échanges de proximité et améliorent la solidarité au sein du village.

Partager simplement des rires, une soirée, un match, une pièce de théâtre, un concert sont autant d'événements que proposent les associations de notre village et dont nous pouvons être fiers.

La commune ainsi que la Communauté de Communes sont prêtes à aider et contribuer à l'organisation de toutes ces manifestations par l'attribution de subventions mais aussi par la mise à disposition de matériels et de locaux.

Un point important pour la réussite des festivités est la publicité qui doit être réalisée avec efficacité. Nous rappelons que bien entendu ce bulletin vous est ouvert mais aussi le site Internet de la mairie et très bientôt le site de la Communauté de Communes du Savès.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même félicitons et encourageons tous ceux qui s'engagent dans cette voie. Nous souhaitons que d'autres encore rejoignent les membres très actifs de nos associations.

Votre Maire,  
François Vives



La crèche de Miradoux

## Seniors

### Le traditionnel voyage

*Le programme original proposé pour le voyage 2009 a enthousiasmé les aînés de notre commune. Devant le grand nombre d'inscrits, la Municipalité a dû prévoir une date supplémentaire.*

Une première session a eu lieu le 14 décembre. Les participants ont découvert la 15<sup>ème</sup> ronde des crèches du Canton de Miradoux dans le Gers. Le circuit a débuté à Plieux sur le thème de la Provence et le guide a ensuite accompagné le groupe à travers diverses communes gersoises qui représentaient tour à tour une région de la France à travers sa crèche. Les voyageurs ont ainsi traversé Les Flandres à Peyrecave, Le Pays Basque à Saint Antoine, la Bretagne à Flamarens, la Bourgogne, l'Alsace ... Après un bon repas au restaurant puis un goûter dans l'après midi, ils ont pris le chemin du retour tout en chanson !

La deuxième session devait avoir lieu le 18 décembre, mais le programme a été perturbé par la neige soudaine et verglacée. Après un

départ en bus quelque peu périlleux, les aînés se sont finalement retrouvés à l'école maternelle pour partager avec tous les enfants le repas prévu pour leur sortie initiale ! La sortie est donc reportée au mois de janvier.



Pause méridienne à Saint-Antoine, dans une ambiance chaleureuse

Dossier

P2-3

Assainissement

Enfance/Jeunesse

P6

Avancement de la crèche

## Ressources naturelles

# L'eau potable indispensable et rare

*Cuisine, salle de bains, toilettes, lave-linge, lave-vaisselle : l'eau est présente partout dans la maison et indispensable pour l'alimentation, l'hygiène et le nettoyage*

## Une planète pleine d'eau mais peu potable

Notre planète est constituée d'eau sur 3/4 de sa surface, soit environ 1370 millions de km<sup>3</sup>. Nous pourrions croire que nous ne manquerons pas d'eau, mais attention, 97,2% de cette eau est salée, donc impropre aux besoins naturels de l'Homme. Pour la boire, il faut en effet la traiter. Les besoins en eau augmentent avec les niveaux de vie et, dans le même temps, 1/5 de la population du monde manque d'eau. Pour notre bien-être, l'eau est distribuée en abondance. Mais si notre pays dispose de réserves d'eau importantes, elles sont fragiles et leur traitement est complexe. Nous avons accueilli dans le hall d'entrée de la Mairie en fin d'année 2009 une exposition sur l'eau, le cycle domestique, la gestion globale, le coût de l'eau potable, l'assainissement autonome... Une démarche visant à informer les citoyens et à les sensibiliser.

## L'eau disponible 24h sur 24h à domicile, contrôlée et sûre



2

## La production à l'usine du Lherm

Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SCIET) gère notre eau potable. L'usine du Lherm construite en 1972 a atteint le maximum de sa capacité en production d'eau potable soit 800 m<sup>3</sup>/h. Le traitement est essentiellement physico-chimique. Il s'agit d'un procédé neutralisant et solidifiant les produits impropres à la consommation. Une nouvelle extension avec amélioration du traitement est en cours. L'usine du Lherm est alimentée en eau brute par le Canal de Saint-Martory. Pendant le mois de chômage du canal (pour son nettoyage complet), l'usine du Lherm pompe l'eau brute dans le Touch. Durant cette période, le consommateur peut remarquer ce changement par le goût et/ou l'odeur de l'eau, dû à une augmentation du chlorage. Malgré ceci, ces traitements assurent, la même qualité d'eau. La future usine prévoit une nouvelle procédure de traitement, qui améliorera ce désagrément.

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) contrôle et informe les communes des résultats de l'eau du robinet. La réglementation prévoit : l'affichage en mairie des résultats des analyses du contrôle



sous deux jours ouvrés. Une synthèse sur la qualité de l'eau est envoyée aux abonnés chaque année en même temps que sa facture. Depuis le mois de juin 2009, le Ministère de la Santé a mis en place un site Internet permettant aux consommateurs de consulter les dernières analyses de l'eau potable : <http://midi-pyrenees.sante.gouv.fr/ddass31> - Rubrique Santé de l'homme - Eau potable.



Claudia GROENER, Conseillère Municipale en charge de l'Environnement et de l'Assainissement.

## Les réservoirs

Trois réservoirs d'eau potable se situent sur notre commune : le château d'eau avec 1000 m<sup>3</sup> et 2 réservoirs souterrains de 100 m<sup>3</sup> et 200 m<sup>3</sup>. Ils alimentent aussi les communes de Saint-Lys, Fontenilles et Fonsorbes. Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch entretient ces ouvrages. La forte urbanisation de ces communes exige un nouvel ouvrage sur la commune de Saint-Lys pour délester le château d'eau. Pour que notre plaisir soit aussi celui des générations futures, il existe des gestes simples pour réduire votre consommation d'eau : faites la chasse aux fuites.

## A la maison

Les fuites d'eau atteignent parfois jusqu'à 20 % de votre consommation globale ! Pour les détecter, fermez tous les robinets le soir avant de vous coucher. Relevez le chiffre indiqué sur le compteur. Faites un nouveau relevé le lendemain matin. Si le compteur a tourné, c'est signe d'une fuite.

Un robinet qui goutte ou qui coule = 120 l / jour perdus.

## Dans le jardin

L'arrosage effectué tôt le matin, ou dans la soirée, limite les pertes par évaporation. Un binage vaut 2 arrosages. Le paillage protège de la chaleur et maintient l'humidité au sol. Recueillez l'eau de pluie sous les gouttières.

Le lavage d'une voiture au jet dilapide environ 200l d'eau. Préférez le nettoyage avec le seau et l'éponge.

## Quelques chiffres de consommation d'eau

- ▶ tirer la chasse : 6 à 12l (3 à 6l pour une chasse à double commande),
  - ▶ une douche de 5 minutes : 60 à 80l
  - ▶ un bain : 150 à 200l d'eau
  - ▶ un lave-vaisselle : 12 et 16l pour son programme de base
  - ▶ un lave-linge : de 35 à 60l pour un modèle standard
- Au total, nous consommons en moyenne 137 litres d'eau par jour et par personne.**



## Assainissement

# L'assainissement collectif pour traiter les eaux usées

### La station d'épuration de Sainte Foy

Créée en 1991, elle a une capacité de 600EH (EH est l'Equivalent-Habitant qui correspond à l'estimation de la quantité de pollution émise par personne et par jour.). La filière de traitement est un lit bactérien avec des boues actives. Il s'agit d'un procédé d'élimination biologique de la pollution carbonée et azotée par des bactéries. Actuellement la station est saturée et demande une surveillance toujours plus exigeante.

Un projet d'une nouvelle station d'épuration est en cours. L'entretien quotidien est assuré par nos techniciens municipaux. Le Service Départemental des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) en assure le contrôle. Il programme et réalise les travaux nécessaires. Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épura-

tion (SATESE) veille à la qualité de l'eau épurée. Les analyses sont faites trimestriellement, les résultats sont transférés sur la base de données de l'Agence de l'eau. Que deviennent les boues de la station ? Depuis 2006, l'État demande le traitement des boues par un plan d'épandage, appelé Mission de valorisation des boues. En collaboration avec les agriculteurs, sur une réglementation prescrite par la Préfecture et suivi

par la SATESE, la commune peut épandre ses boues 2 fois par an sur des terres agricoles, les boues étant compatibles avec l'usage agricole.

La Préfecture décide de la parcelle agricole retenue suivant la culture et la période. L'agriculteur assure l'épandage sur ses terrains en respectant la réglementation. Environ 160 m<sup>3</sup> sont ainsi traités chaque année.



## Assainissement Collectif

# Du changement au 1<sup>er</sup> janvier 2010

*Le Conseil Général de la Haute Garonne crée un nouveau syndicat : le SMEA Syndicat Mixte de l'Eau et l'Assainissement*

Les deux services départementaux qui interviennent sur notre commune, le Service Départemental des Eaux et de l'Assainissement (le SDEA) et le Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration (la SATESE) font partie de cette nouvelle entité, le SMEA.

La gérance de l'eau est devenue plus technique et réglementée et les communes ont besoin d'une assistance renforcée. Nous avons donc adhéré au syndicat mixte pour la compétence « assainissement collectif » qui englobe l'entretien et les contrôles, de la

station existante, des réseaux et des branchements, et aussi l'étude et le suivi de la construction de la nouvelle station d'épuration. La gestion du budget assainissement passe intégralement au SMEA à partir du 1<sup>er</sup> Janvier.

L'assainissement individuel et les contrôles associés restent dans le périmètre du SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch). Le contrôle des assainissements est prévu tous les 4 ans. Le second contrôle dans la période de 2011 à 2012 sera à la charge des propriétaires.



### Les numéros utiles des services municipaux

#### La Mairie à votre service :

Adresse : 2, Avenue du 8 mai 1945

Tél. : 05 61 91 73 09

Fax : 05 61 91 89 81

Courriel :

mairie.ste.foyp@wanadoo.fr

Site Internet :

www.sainte-foy-de-peyrolie-res.fr

#### Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h

mardi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 18h

Samedi 8h30 – 12h

#### Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

#### Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

#### Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

#### Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

### Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56

Presbytère de Saint-Lys :

05 61 91 71 15

Pôle Emploi : 39 49 ou

www.pole-emploi.fr

Assistante sociale :

05 61 91 71 64



### Urgences

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

EDF : 0 810 131 333

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal des

Eaux des Coteaux du Touch :

05 61 56 00 00

Centre anti-poison :

05 61 49 33 33

Enfance maltraitée : 119 ou

0 800 05 41 41

Maltraitance des personnes

âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales :

01 40 33 80 60

## Débats

# Téléphone mobile et antenne-relais

*Plus de 41 millions de Français utilisent aujourd'hui un téléphone mobile. En moins de 10 ans, le mobile est entré dans la vie quotidienne de bon nombre d'entre nous*

La couverture mobile en haut et très haut débit est un des facteurs d'attractivité des territoires. Il ne peut y avoir de téléphonie mobile sans antenne-relais. En effet, le téléphone mobile est un émetteur-récepteur d'ondes radio qui, lorsqu'il passe ou reçoit un appel, communique avec l'antenne-relais la plus adaptée du réseau de son opérateur.

Une réunion d'information concernant l'installation d'antennes

sur le château d'eau du bourg et la demande du retrait de l'autorisation délivrée par la mairie a eu lieu le 11 novembre 2009 entre des élus municipaux et des habitants de Sainte Foy de Peyrolières. L'objectif était bien de faire le point sur ce projet : d'évoquer ensemble les risques, les parties prenantes, les contraintes liées au projet. A l'issue de la réunion, les membres du conseil municipal ont pris



conscience de l'inquiétude des riverains, ont demandé au Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch (propriétaire du château d'eau) de geler le dossier. Toutefois, nous confirmons la nécessité de renforcer la couver-

ture en téléphonie mobile et nous organiserons prochainement une réunion publique en présence de l'opérateur. Nous vous confirmons notre mobilisation sur ce sujet en vue de trouver une solution satisfaisante pour tous.

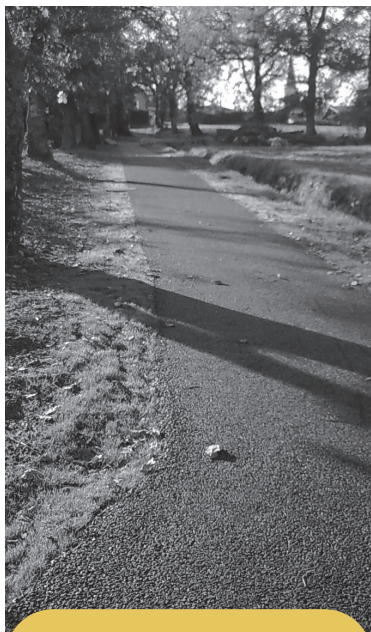
## Travaux

# Aménagement d'un chemin piétonnier

*Situé au nord-est du village, le chemin de Guerin relie le centre du village au lotissement « Les Vignes de la Côte »*

**E**n vue de sécuriser ce chemin et de faciliter le lien entre le cœur de village et les habitations proches, la municipalité a tenu à engager des travaux avant l'arrivée de l'hiver, le mauvais temps rendant ce chemin impraticable. Il est emprunté quotidiennement pour le ramassage scolaire du pédiibus du lotissement des Vignes de la Côte, par un groupe d'une vingtaine d'enfants accompagnés le matin et le soir. Les travaux ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Une bande goudronnée d'une centaine de mètres a été aménagée pour faciliter la circulation des piétons et cycles vers le village. Par arrêté municipal, le passage est interdit aux véhicules motorisés. Ces travaux, dans le cadre du pool routier 2009/2010 sont financés à 53% par le Conseil Général. D'autres travaux, dans le cadre du pool routier, verront le jour en 2010. Nous vous en tiendrons informés dans les prochaines parutions.



**Réunion publique  
AVANCEMENT  
DES PROJETS  
DE LA COMMUNE**

**Vendredi 12 février 2010,  
20h30, à la salle des fêtes  
de Sainte-Foy**

## Citoyenneté Élections régionales 2010



*Les prochaines élections régionales doivent avoir lieu les 14 et 21 mars 2010, et viseront au renouvellement des 26 conseils régionaux de métropole et d'outremer*

Cette élection permet d'élire au scrutin proportionnel à deux tours, vos conseillers régionaux, pour un mandat de 6 ans. Les élections de 2010 semblent être les dernières sous ce mode de scrutin. En effet, le gouvernement cherche à réformer le mode de scrutin dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales.

Les futures élections régionales et cantonales seraient remplacées par une élection de conseillers territoriaux, scrutin mixte entre suffrage uninominal majoritaire à un tour et représentation proportionnelle. Cette réforme, si elle est votée, devrait s'appliquer pour les élections de 2014.

**Nous vous rappelons que les bureaux de vote seront installés dans la salle des fêtes du village.**

## Plan local d'urbanisme Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

*A partir du mois de janvier, les orientations et la carte du PADD, éléments essentiels du PLU, pourront être consultés en Mairie*

Le Projet d'aménagement et de développement durable constitue la nouveauté essentielle et obligatoire du plan local d'urbanisme.

Il s'agit d'un document politique exprimant le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans.

Il fixe les objectifs de la politique publique en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, d'environnement et de cadre de vie.

Il respecte les grands équilibres entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels.

## Communauté de Communes du Savès

# A vos marques - Prêt - « Surfez »

Le site Internet de notre Communauté de Communes vient d'être mis en ligne : <http://ccsaves31.fr>. Informer et renseigner sur les services mis en place pour les habitants de la Communauté, tels sont ses objectifs

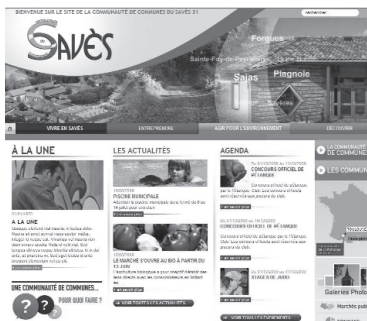
Voilà plusieurs mois que les élus qui composent la Commission Communication de la Communauté de Communes du Savès travaillent sur ce projet.

De la création de la Communauté à son mode de fonctionnement, des actions qui sont mises en œuvre aux projets envisagés, des démarches administratives aux actualités festives locales,

ce site est le reflet du dynamisme de notre territoire. Chacune des 18 communes y est représentée.

Ce nouveau site Internet est à votre disposition. Il sera à l'image du territoire et de ses habitants : moderne, convivial et interactif.

N'hésitez pas à faire parvenir vos remarques et commentaires.



### Les +

- > L'accessibilité aux personnes malvoyantes
- > Les Flux RSS (collecte des nouvelles infos)
- > La partie Sondage
- > Un rubriquage clair

## Réunion publique

# Vite, ça déborde !



Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, la Communauté de Communes du Savès a organisé 4 réunions publiques d'information



### Les objectifs du Grenelle de l'environnement sont :

- ▶ Réduction quantitative : -25Kg par personne sur 5 ans
- ▶ Réduction qualitative : -15% d'ordures ménagères d'ici 2012

### Deux actions concrètes ont été proposées :

- ▶ Refuser les courriers non adressés : 40 kg/pers./an de journaux et publicités sont distribués dans les boîtes aux lettres. L'autocollant "STOP PUB" permet d'éviter de recevoir ces courriers non sollicités. L'autocollant peut être retiré gratuitement en mairie ou à la déchèterie du Savès.
- ▶ 1/3 des ordures ménagères est compostable. Cela permet de réduire la quantité d'ordures à collecter et à traiter, de produire un engrais naturel pour le jardin, de limiter les coûts de traitement des déchets. Vous pouvez vous procurer un composteur pour le prix de 20€ à la déchèterie du Savès. Nous pouvons agir dès aujourd'hui pour réduire nos déchets et donc le coût de leur traitement.

La réunion publique pour notre commune s'est tenue le mercredi 25 novembre. Paul-Marie BLANC, Vice-président de la Communauté de Communes du Savès, en charge de la commission « Elimination des déchets des ménages et des déchets assimilés » et Florence MIRASSOU, ambassadrice du tri, ont animé cette séance.

Un diaporama spécifique à notre Communauté de Communes a été présenté, reprenant les déchets ménagers produits par habitants :

- ▶ 557 kg de déchets ménagers et assimilés par an et par habitants
- ▶ 259 kg sont des ordures ménagères résiduelles qui finissent en centre d'enfouissement.

## Taxe professionnelle

### La vie des communes

La confirmation par le chef de l'Etat de sa décision de supprimer la taxe professionnelle dès 2010 suscite maintes réactions de la part de collectivités locales

La taxe professionnelle (TP) est un des quatre impôts directs locaux perçus par les collectivités territoriales françaises. La TP représente 50 % des ressources fiscales pour notre commune.

Pour l'Association des Maires de France, il y a 2 possibilités : soit il s'agit d'une mesure d'appoint, grignotant l'autonomie fiscale des collectivités, ce qui aboutira à terme à un nouvel affaiblissement de la capacité des acteurs publics locaux à investir et à développer le territoire. Soit cette annonce marque le point de départ d'une réforme profonde de la fiscalité locale, pour laquelle l'association des maires, celle des départements et celle des régions sont favorables.

Fin 2009, la suppression de cette taxe est débattue au Parlement pour une application en 2010. Elle serait alors remplacée par la Contribution économique territoriale. Affaire à suivre...

## INFOexpress

### → Emploi des jeunes

Emploi saisonnier (Juillet-août) des moins de 25 ans au Service technique : dépôt des candidatures avant le 10/04/2010, à la Mairie.

### → Eclairage public

Vous pouvez signaler un éclairage public défectueux, en envoyant un mail à la mairie : [mairie.ste.foyp@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste.foyp@wanadoo.fr) ou en appelant le 05 61 91 73 09.

### → Boîte aux lettres

Pour faciliter la levée du courrier, une boîte à lettres a été installée devant le bureau de poste.

### → Aides aux personnes âgées

Pour aider au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, le Conseil Général de Haute-Garonne propose un service gratuit de téléassistance pour plus d'information : 05 34 33 32 04.

### → Poissonnerie

Tous les mercredis matin, le camion « Poissonnerie Tony » s'installe Place Henri Dunant.

### AUTO SERVICE CHRISTOPHE

Votre garage de proximité

Vente véhicules neufs importés CEE  
Vente véhicules d'occasion  
Réparation toutes marques

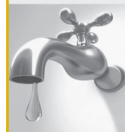
1240, Route de Toulouse 31470 Ste Foy  
Tél. 05 34 47 28 52  
Mail : [autoservicechristophe@orange.fr](mailto:autoservicechristophe@orange.fr)

**A Rose et Moi**  
Toutes compositions florales  
Livraison gratuite sur Ste Foy  
1685 rte de Tarbes - Fonsorbes  
05 61 91 40 41

### CHABRES - MULTISERVICES

Nos compétences à votre service

DEPANNAGE	MULTIMEDIA
REPARATION	CAMERAMAN
RENOVATION	MONTAGE VIDEO



06.14.64.46.27

Didier Chabres - En Castagné  
31470 Ste Foy de Peyrolières

## Projet de crèche

# Où en sommes-nous ?

*Les élus de Sainte Foy, notamment Marie-Dominique GUILLOU et Joël CAUBET, sont très impliqués et présents auprès de la Communauté de Communes du Savès pour faire aboutir un projet de crèche le plus adapté possible aux besoins de notre village*

Le terrain proposé se situe entre la salle des fêtes et l'école maternelle. Sa position centrale et sa proximité avec l'école maternelle ont été des arguments forts pour l'acceptation du dossier par les différents services de l'Etat. Nous avons demandé à la Communauté de Communes du Savès d'intégrer à ce projet la réalisation d'une salle pour accueillir à la fois le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) et la ludothèque. La Commission Petite enfance, présidée par Roger DUZERT – Adjoint au Maire de Poucharramet, s'est réunie à plusieurs reprises pour affiner le projet avec le cabinet d'architecte ARCANGELI. La réalisation d'un bâtiment sur 2 niveaux devrait mieux s'adapter au terrain et à l'environnement. Lors du Conseil Communautaire du 29/10/2009, Roger DUZERT a présenté au Conseil Communautaire le projet suivant :

- ▶ Budget initial prévu par la CCS : 650 000€
- ▶ Nombre de places : 25 enfants avec 2 groupes d'âge

- ▶ Superficie de la crèche en rez-de-chaussée : 434 m<sup>2</sup>
- ▶ Superficie de la salle RAM + Ludothèque à l'étage : 80 m<sup>2</sup>
- ▶ Réalisation de micros pieux

La réalisation du bâtiment représenterait un budget total de 726 536€, soit 1312€ le m<sup>2</sup>. Pour information, le projet initial de la crèche de Bérat affichait un prix de 1560€ le m<sup>2</sup>.

Nous suivons le dossier de près et espérons vous annoncer prochainement l'acceptation de cet aménagement.



Marie-Dominique GUILLOU et Joël CAUBET



## Petite Enfance

# Délégation de service public

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Communauté de Communes du Savès a intégré à son champ d'activité la compétence « petite enfance », à savoir la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures multi-accueil*

Trois structures « petite enfance » existent aujourd'hui à Bérat, Rieumes, et au Lherm. La reprise de ce service en régie nécessiterait des moyens en personnel qualifié dont ne dispose pas la Communauté de Communes du Savès. De plus, les coûts engen-

drés par la reprise du personnel existant, le recrutement de nouvelles personnes pour occuper les postes de gestion seraient trop lourds à supporter.

La Communauté de Communes du Savès qui souhaite rester associée à la gestion des crèches et notamment aux règles d'affectation des places a décidé de lancer une procédure de Délégation de Service Public. La Commission en charge du dossier a examiné 5 offres et a proposé au Conseil Communautaire de retenir la « Mutualité Française ». C'est donc cette structure mutualiste qui gèrera la future crèche de Sainte Foy.

## Jeunes Animateur Partagé

*En partenariat avec la MJC de St Lys, voici un montage original pour tenter de répondre au mieux aux préoccupations de nos jeunes*

La commune de Sainte-Foy s'est associée aux communes de Bragayrac, Saiguède et Saint Lys, pour engager une animatrice partagée Amélie MAUREL. Ce dispositif doit permettre de rassembler des jeunes de 14 à 18 ans de communes différentes mais qui se rencontrent régulièrement dans le milieu scolaire ou en dehors, du fait de la proximité géographique. Les permanences se tiendront dans un premier temps à la Mairie de Ste Foy le samedi



Virgile LAGARRIGUE, Conseiller Municipal en charge du dossier

(horaires à définir). L'idée de départ est d'accompagner les jeunes de notre commune dans leur projet de création d'une association. Amélie MAUREL les aidera à monter des projets qui leur tiennent à cœur tout en veillant à y donner du sens et à construire le citoyen de demain.

Nous étudierons ensuite la possibilité d'étendre ce dispositif à d'autres tranches d'âge.

## Décorations de Noël

Un grand merci aux enfants et aux animatrices de l'ALAE, qui ont participé à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année, en coopération avec le Service Technique et les élus :

Marie CIRIL et Jaky DIJON, Adjoints au Maire et Isabelle BANACHE, Conseillère municipale.



## Téléthon 2009

# Mobilisation à Sainte-Foy

*Les associations Foyennes « Les étoiles d'Andromède » et « Sent'Aure » ont organisé la mobilisation pour le Téléthon 2009, les 5 et 6 décembre dernier*

Le samedi soir, Les étoiles d'Andromède ont présenté, en avant première, leur nouvelle comédie musicale. L'entrée était libre, les spectateurs présents ont pu participer à la collecte de fonds pour le Téléthon en déposant leurs dons dans l'urne installée dans la salle des fêtes.

Le dimanche matin, les premiers frimas de l'hiver n'ont pas altéré l'enthousiasme des marcheurs, pour le rendez-vous donné par l'équipe de Sent'aure. Départ vers 10h00 après le café de rigueur, pour une petite rando-



née sur la commune dont les droits d'inscription ont été versés par chacun sous forme de dons. La trentaine de randonneurs et la dizaine de coureurs se sont ensuite retrouvés à la salle

des fêtes pour partager un pique-nique. Sur les 2 jours de mobilisation, la générosité des participants a permis de récolter 500€ au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

## Exposition-vente à but humanitaire

# Les Amis d'Asa Niketan ou la Maison de l'Espoir

*Du 15 au 27 mars 2010, le hall de la Mairie accueillera une exposition-vente de l'association Les Amis d'Asa Niketan, placée sous le signe de la solidarité.*

*Les Foyens pourront ainsi découvrir un art traditionnel d'Inde du Sud : le kalamkari, peinture sur toiles de coton*

Cette association de bénévoles toulousains permet à des femmes indiennes, abandonnées dans leur détresse quotidienne, de vivre grâce à leur travail artistique. Créée en 1981, elle soutient un projet de développement à Kavali, dans l'état d'Andra Pradesh en Inde du Sud, avec deux objectifs :

► Une aide aux femmes les plus pauvres, veuves ou abandonnées, souvent avec des enfants à charge, pour qu'elles puissent vivre dignement de leur travail à

travers l'atelier de kalamkaris créé par les Soeurs des Missions Etrangères

► Apporter des soins aux malades, essentiellement sidéens : A Tallapalem, village voisin de Kavali, dans un centre d'accueil et de soins, sont hébergés, soignés, nourris et scolarisés une vingtaine d'enfants orphelins et sidéens. A Kavali et dans les villages alentour, ce sont environ 700 personnes, enfants et adultes qui sont suivis médicalement et reçoivent des compléments alimentaires.

## Une Farandole de fêtes

# On ne change pas une équipe qui gagne !

L'association La Farandole de Sainte-Foy a renouvelé son bureau à l'identique courant septembre. Les dirigeants et les membres continueront de ravir les enfants dans les manifestations organisées tout au long de l'année.

Après la chasse aux sorcières d'Halloween, puis la belle après-

midi de Noël, c'est à l'occasion du Carnaval que petits et grands se retrouveront déguisés pour partager un agréable moment, le 5 février prochain.

> **Prochaines dates :**  
**Jeux Olympiques le 29 mai et kermesse le 25 juin.**

## Comité des fêtes La reprise des activités

*Après une longue année d'absence, un nouveau Comité des fêtes a vu le jour le 6 novembre dernier pour le plus grand plaisir des Foyens.*

Le nouveau bureau fait appel aux bonnes volontés pour aider à la préparation des prochaines manifestations. Contactez les :  
cdfstefoydepeyrolieres@orange.fr



Au centre : M. et Mme Villemur, Président et Secrétaire  
A gauche : M. et Mme Iannarelli, Secrétaire adjoint et Trésorière  
A droite : Mme Verne, membre actif.

## INFOexpress

### → Associations

Désignez un correspondant Mairie pour transmettre vos informations et vos actualités.

### → Voies communales

La dénomination des voies de la commune et la numérotation des habitations est faite. Les habitants concernés recevront un courrier. En cas de problème, contactez la Mairie : 05 61 91 73 09. Les panneaux correspondants seront prochainement installés.

### → Rencontre

La 1<sup>ère</sup> rencontre intergénérationnelle entre les enfants de l'école élémentaire et les résidents de la maison de retraite a eu lieu jeudi 10 décembre 2009. Tous étaient ravis de cet échange, qui se renouvellera chaque mois.

### → Intercommunalité

L'ouverture de la crèche de Bérat a eu lieu début décembre 2009. Contact : Peggy GUILLARD au 05 61 91 94 96

### → Société Lacroix

Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques et avant l'enquête publique qui aura lieu en 2010, le Comité Local d'Information et de Concertation s'est réuni le 15 décembre à la Mairie, en présence de Loïc ARMAND, Sous-Préfet de MURET.

### AUTOMATISMES LAFONT

Portails automatiques  
Portes de garage  
Electricité – Interphone

**Port. : 06 70 42 64 23**  
**Tél/fax : 09 60 12 78 83**

11, Rue Sauvignon 31470 Ste Foy  
automatismeslafont@orange.fr



HYDROGÉOLOGIE  
ASSAINISSEMENT  
DOSSIERS "LOI SUR L'EAU"  
ETUDES DE SOL / SOUS-SOL

**Christian DESCoubET**  
Ingénieur chargé d'études

11, Chemin Notre Dame du Lait 31470 Ste Foy

**Tél. : 06 34 52 11 27**

E-mail : christian.descoubet@sfr.fr

## Douceurs

# Recette des oreillettes



### Préparation de la recette

Mettre sur le plan de travail 500 g de farine en fontaine. Y verser les jaunes d'œufs, la levure chimique, les 150 g de sucre en poudre, la fleur d'oranger et le verre d'eau. Saler légèrement et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte ni trop liquide, ni trop dure. Laisser reposer 1 heure.

Faire un gros boudin avec la pâte, le couper en tranches épaisses. Etaler chaque morceau sur le plan de travail à l'aide d'un rouleau à pâtisserie.

Avec une roulette de cuisine, découper des rectangles. Faire chauffer l'huile dans une poêle et mettre les rectangles à frire quelques secondes, le temps qu'ils dorent. Les mettre dans un plat et saupoudrer de sucre glace.

### Ingrédients pour 6 personnes :

500 g de farine, 150 g de sucre en poudre, 1 paquet de levure chimique, 4 jaunes d'œufs, sel, sucre glace, fleur d'oranger, 1 verre d'eau, huile de friture



## Engagement personnel

# Baptême républicain

*Le baptême républicain, également appelé "baptême civil", est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine.*

Le baptême civil connaît un engouement croissant depuis quelques années. À l'instar du baptême religieux, le baptême civil fait intervenir des parrains et marraines. Ceux-ci s'engagent moralement à transmettre à l'enfant les valeurs morales et républicaines et à suppléer les parents en cas de défaillance.

Toutefois, la loi civile ne leur reconnaît aucun statut, par conséquent le certificat de baptême n'a aucune valeur légale. Vous êtes parfaitement libres d'organiser la cérémonie à votre guise, nous vous recommandons de vous rapprocher des services administratifs de la Mairie pour plus d'informations.

## Festivités

# Ça bouge à Ste Foy

### Janvier

> 8 janvier

**Assemblée générale du Club d'Activités Théâtrales**  
Salle des fêtes à 20h30

> 15 janvier

**Réception des vœux du Maire**, Salle des fêtes à 19h

### Février

> 5 février

**Carnaval des enfants**, Salle des fêtes à 17h, organisé par l'Association Farandole

### Février

> 7 février

**Concours de belote**, Comité des fêtes, Salle des fêtes

> 12 février

**Réunion publique « Avancement des projets de la commune »**, Salle des fêtes à 20h30

### Mars

> 6 mars

**Débat sur l'eau/Rencontre avec des spécialistes**, Agora de Sainte-Foy, Salle des fêtes à 21h

> 20 mars

**Fête de la Saint Patrick**, Comité des fêtes, Salle du Parayre

### Avril

> 3 et 4 avril

**Fête de Pâques**, programme à déterminer

> 10 avril

**Rencontre-débat avec Clotilde Bernos auteur illustratrice de livres pour enfants**, Agora de Sainte Foy, Salle des fêtes à 18h

## état civil



Du 16/09/09 au 15/12/09

### NAISSANCE :

BRUNIALTI Mathéo  
LABARRERE Ainhoa

### DÉCÈS :

LONGO née PELLEGRINO  
Margharita  
BONZOM née BISTOS Arlette  
DUCHASSIN Jean-Michel  
GALUPPINI Cirillo

## L'USSF Rugby de janvier à mars

> Les matchs de l'USSF Rugby à 15h, Stade municipal 10 et 31 janvier, 14 février, 7 et 28 mars



## Hall de la Mairie

# Expositions « Talents d'ici » ou d'ailleurs

- > Du 5 au 29 janvier, **Peintures et décoration de meubles Alsaciens** par Michèle Sigrist
- > Du 1<sup>er</sup> février au 6 mars, **Sainte-Foy en peinture** par Jacques Majos
- > Du 15 au 27 mars, **Expo-vente de kalamkaris** par l'Association Asa NIKETAN (voir article page 7)
- > Du 1<sup>er</sup> au 30 avril, **Encadrements originaux** par Jocelyne Da Costa

### Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy  
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81  
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr  
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



### "Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu  
Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRAGE, Solène LEBRE, Laurence ARNAUD-GALUPPINI, Coordination : Sandrine GRI.